

Décision

Générale

colonial

Décision n° 496 instituant une Commission chargée de faire des propositions en vue de l'attribution, pour l'année 1952, de la prime de rendement aux personnels des Travaux Publics dans le Territoire

n° 496

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 mai 1952

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1952

Date du numéro
1 juin 1952

TEXTE INTÉGRAL

Une Commission, constituée comme suit, est chargée de faire toutes propositions utiles en vue de l'attribution, pour l'année 1952, de la prime de rendement aux personnels des Travaux publics , en service dans ce Territoire : Le Directeur des Travaux publics, Président ; Le Chef du Service des Finances, le Chef du Bureau du Personnel, M. Rossi, Ingénieur-adjoint de 1re classe des Travaux publics, M. Braneyre, Ingénieur-adjoint de 2e classe des Travaux Pr publics, Membres. Cette Commission se réunira sur la convocation de son Président